



Témoignage



## De la rue Saint-André au parc Lafontaine (2e partie)



### Louis-Maurice Bérubé

*NDLR: Cet extrait des souvenirs de Louis-Maurice Bérubé (1921-2007) a été offert généreusement à la SHGP par sa fille Sylvia. M. Bérubé a fait toute sa carrière comme inspecteur sanitaire à la Ville de Montréal.*

Un autre des grands attraits de ce parc était son mini-jardin zoologique où l'on pouvait examiner, voire admirer dans leurs cages des loups, des renards et plusieurs variétés de singes; des castors, des chevreuils, des paons; en somme, tout un éven-

tail de bestioles exotiques de toutes tailles et couleurs. Toutes ces bêtes m'envoûtaient à chacune de mes visites avec mes grands frères. Sans oublier que, au kiosque à musique le dimanche après-midi, une fanfare égayait de ses notes de cuivre la foule assise sur les bancs autour de l'édicule.

Lorsque j'étais étudiant, j'ai participé souventes fois, le 24 mai de chaque année, avec les étudiants des écoles supérieures de la région de Montréal, au salut au monument de

Adam Dollard, sieur des Ormeaux, perpétuant en mémoire son geste de bravoure avec ses compagnons au Long-Sault. Ce monument patriotique sis dans la partie Nord du parc a été déménagé un peu vers le centre du parc et la taille de son socle réduit de moitié depuis ces années. Dommage... Pouvons-nous imaginer ce qu'Alfred Laliberté, l'auteur-sculpteur de ce monument, aurait pensé de cet amin-cissement et de ce déménagement?

La superficie de ce parc étant assez vaste, on y avait aménagé, pour toutes les couches de la population des quartiers avoisinants, des balançoires, des carrés de sable, des agrès de gymnastique, des glissoires de diverses hauteurs, des terrains de baseball et de tennis l'été, et des patinoires pour le hockey ainsi que pour le patinage libre l'hiver. Un autre attrait était le fait que les deux étangs, en dépression assez marquée quant au sol environnant, permettaient la glisse à ski, en traîne sauvage, en traîneau, sur des lambeaux de carton ou tout simplement sur les fesses lorsque le degré de glaciation de la neige et la résistance des chairs le permettaient.

